

RGreen Invest est signataire des PRI – Principes pour l'Investissement Responsable



La démarche PRI vise à aider les signataires à incorporer les questions environnementales, sociales et de gouvernance à leurs décisions en matière d'investissement et d'actionnariat.

Les 6 Principes pour l'Investissement Responsable ont été créés en 2006. Ils sont parrainés par l'ONU et rassemblent aujourd'hui plus de 1600 signataires en France et à l'international. Leur objectif est d'encourager les décisions d'investissement vers un système financier plus pérenne et d'aligner les intérêts des investisseurs avec ceux de la société civile.

RGreen Invest, Société de Gestion de Portefeuille spécialisée dans la transition énergétique, est fière de signer les PRI, qui sont en tous points conformes à ses pratiques et à ses ambitions. En effet, le portefeuille d'investissements se veut être par nature "vert", ayant une empreinte environnementale positive et contribuant à la transition énergétique. RGreen Invest investit uniquement dans des projets d'infrastructures liés à la transition énergétique dans l'Espace Economique Européen. Signer les PRI constitue également un gage du souci d'amélioration constant dans les pratiques ESG de RGreen Invest.

Par la signature des PRI, RGreen Invest s'engage à :

- Considérer les questions ESG lors de ses processus décisionnels et de ses analyses des investissements,
- Etre un actionnaire actif et intégrer les questions ESG à ses politiques et procédures en matière d'actionnariat,
- Demander, autant que faire se peut, aux entités que la Société accompagne de faire preuve de transparence concernant les questions ESG,
- Encourager l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans le secteur des investissements,
- Coopérer pour améliorer l'efficacité de la mise en œuvre des Principes,
- Rendre compte des activités et des progrès accomplis concernant la mise en œuvre des Principes.

Des Principes ancrés dans la vision et le fonctionnement RGreen Invest

Avec 200 millions d'euros d'actifs sous gestion, les fonds InfraGreen I et InfraGreen II ont permis, depuis Janvier 2013, de financer plus de 870 MW de capacité électrique. Créateur de valeur et d'emplois, nos investissements greenfield et brownfield ont également contribué à éviter plus de 430,000 tonnes d'émissions de CO2.

Plus d'information sur les PRI :

<https://www.unpri.org/about>